



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 2 MAI 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DÉCISION

Ma'a Allan NONU (RC TOULONNAIS) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres ASM Clermont Auvergne / RC Toulonnais du 3 septembre 2017 (J2 TOP 14), RC Toulonnais / CA Brive Corrèze Limousin du 28 octobre 2017 (J8 TOP 14) et RC Toulonnais / Castres Olympique du 28 avril 2018 (J25 TOP 14), M. Ma'a Allan NONU est suspendu **1 semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 2 mai 2018. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par le RC Toulonnais, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 5 mai 2018 inclus.

M. Ma'a Allan NONU sera donc requalifié à compter du 6 mai 2018.